LA FORMULE 1ER PRIX

LE SERVICE PUBLIC À LA CHAÎNE



la cgt
VOTEZ

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE

la cgt JUSTICE PJJ
Protection Judiciaire de la Jeunesse

Vous informe

D'AUTRES CHOIX SONT POSSIBLES !

Un choix de société, pas une variable d'ajustement.

Depuis plus d'un siècle, les services publics sont au cœur du modèle social français. Ils reposent sur un principe simple : garantir l'égalité d'accès aux droits fondamentaux, quels que soient les revenus, les origines ou les territoires.

De la Sécurité sociale aux grandes administrations, ils ont permis de construire une société plus juste. Mais depuis plusieurs décennies, ce modèle est fragilisé : réformes à répétition, logiques budgétaires, privatisations, sous-investissement.

Résultat : moins de moyens, plus d'inégalités, un service public qui s'affaiblit. Les services publics ne sont pas des charges : ils sont la richesse de ceux qui n'ont rien.

À la PJJ : un service essentiel, aujourd'hui fragilisé

La Protection Judiciaire de la Jeunesse incarne une mission fondamentale :

protéger, accompagner, éduquer des mineurs en difficulté pour prévenir la récidive. Mais aujourd'hui :

- **Sous-effectifs chroniques**
- **Recours massif aux contractuel·les**
- **Pression administrative croissante**
- **Logiques sécuritaires au détriment de l'éducatif**
- **Réformes imposées sans les professionnel·les**

Moins d'effectifs = moins d'accompagnement = plus d'inégalités. C'est tout le sens du travail éducatif qui est mis en tension.

Le statut : une garantie pour le public, pas un privilège

Le statut de fonctionnaire protège bien plus que les agents, il garantit :

- **l'indépendance de l'agent vis-à-vis des pressions politiques**
- **la continuité du service**
- **l'égalité de traitement**
- **Et protège les missions contre les logiques de profits**

Remettre en cause ce statut, c'est fragiliser directement le service public lui-même.



RECONSTRUIRE LE SERVICE PUBLIC

- **Des moyens à la hauteur des missions**
  - Créations massives de postes (éducatif, administratif, technique)
  - Fin du sous-effectif structurel
  - Investissement réel dans les services
- **Des agents reconnus et protégés**
  - Revalorisation du point d'indice
  - Intégration des primes dans le traitement
  - Titularisation des contractuel·les par la formation
- **Un choix clair pour l'éducatif**
  - Fin des politiques du tout-sécuritaire
  - Priorité à l'accompagnement éducatif
  - Reconnaissance de l'expertise des professionnel·les
- **Des conditions de travail dignes**
  - Amélioration réelle des conditions de travail
  - Respect des droits et du statut
  - Prise en compte des réalités et besoins du terrain
  - Reconnaissance de la pénibilité
- **Un enjeu démocratique**
  Face à la dégradation des missions, à la perte de sens et au recul des droits : **renforcer le rapport de force devient indispensable.**
- **En 2026, voter CGT, c'est :**
  - Défendre un service public pour toutes et tous
  - Donner du poids aux revendications des équipes
  - Protéger nos métiers et nos statuts
  - Porter une vision éducative forte à la PJJ

POUR ALLER PLUS LOIN

CGT PJJ – case 500 – 263, rue de Paris 93514 Montreuil Cedex
06.33.33.02.50 national@cgtpjj.fr www.cgtpjj.fr CGT PJJ Justice